

Le collectif gersois anti-corrida manifeste pour un référendum sur la corrida



Le collectif gersois anti-corrida manifeste pour un référendum sur la corrida

La pandémie a mis sous silence durant ces 18 derniers mois la tenue de corridas et aussi les actions du collectif gersois anti-corrida. Son président, Georges Nosella et quelques sympathisants, sont sortis de l'oubli en manifestant ce lundi 21 juin en début d'après-midi devant l'entrée principale du Conseil Départemental.

En ligne de mire du collectif anti-corrida, le mouvement « Esprit du Sud 32 » pour lequel le Conseil Départemental a signé le 8 décembre 2016 « la charte pour les libertés et la diversité des cultures ». Georges Nosella tient à rappeler « que le gavage se pratique aussi dans de grosses entreprises en Bretagne et dans le Poitou, que la chasse n'est pas non plus une spécificité du Sud mais que les corridas sont bien ancrées dans le Sud de France ». « Des corridas, ajoute-t-il, dont nous sommes contre parce qu'on y torture des animaux et que l'argent dépensé pour cela serait mieux employé pour des causes humanitaires. J'ajoute aussi que les enfants ne doivent pas assister à cette violence des corridas. Enfin, je rappelle que Plutarque et Aristote parlaient de la sensibilité et de l'intelligence des animaux et disaient pourquoi on les fait souffrir et on les tue ».

« Face au spécisme que nous retrouvons sur « la charte pour les libertés et la diversité des cultures » nous demandons un référendum sur la pratique de la corrida dans le Gers », conclut Georges Nosella.



P1700285.JPG



Le collectif anti-corrida demande un référendum sur la pratique de la corrida.